



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UN PAS DE PLUS VERS LA PROTECTION DE LA TOURBIÈRE MILLINGTON – UN MILIEU HUMIDE D'IMPORTANCE À AUSTIN

Austin, Québec (13 mars, 2023) – Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) sont fiers d'annoncer la protection à perpétuité d'une superficie de 34 hectares (84 acres) de milieux naturels exceptionnellement riches, situés dans la tourbière Millington, dans la municipalité d'Austin.

UN MILIEU HUMIDE DE GRANDE IMPORTANCE

Occupant 264 hectares (652 acres), la tourbière Millington se démarque par la superficie importante qu'elle occupe et ce, dans une région où les milieux tourbeux sont peu communs. Elle abrite des espèces rares dans le sud du Québec, dont l'aréthuse bulbeuse – l'emblème floral de la municipalité –, une fleur indigène de la famille des orchidées. Elle sert aussi d'habitat au papillon monarque, à la grenouille des marais, à la salamandre sombre du Nord, à l'adiante du Canada, ainsi qu'à de nombreuses autres espèces.

En plus d'être des milieux très riches en biodiversité, les tourbières possèdent des capacités de filtration et de rétention des eaux qui sont essentielles à la préservation de la qualité de l'eau. La tourbière Millington ne fait pas exception. Elle purifie les eaux du bassin versant du ruisseau Powell et par extension, celles du lac Memphrémagog.

« Les milieux humides sont particulièrement importants puisqu'ils agissent comme des éponges en absorbant l'eau des précipitations et contribuent ainsi à éviter les inondations et la sécheresse », explique Clément Robidoux, directeur de la conservation chez Corridor appalachien. *« De plus, ils filtrent les eaux de ruissellement et captent les polluants qu'elles peuvent contenir. Ils sont également des habitats importants pour plusieurs espèces. Dans un contexte de changements climatiques, la protection de milieux riches comme la tourbière Millington est une priorité. »*

LA TOURBIÈRE MILLINGTON : ÉLÉMENT IMPORTANT DE LA STRATÉGIE DE CONSERVATION DU SECTEUR

L'acquisition de cette propriété s'inscrit dans la volonté soutenue de la municipalité d'Austin de consolider des aires protégées dans le secteur. Elle s'ajoute à la protection de plus de 95 hectares (235 acres) de ce grand complexe de milieux humides réalisée par Corridor appalachien et CVS en 2012, financé en partie par le Programme Partenaires pour la nature du gouvernement du Québec.



« Cette acquisition dans la tourbière Millington s'ajoute aux 95 hectares (235 acres) déjà protégés sur le territoire de la tourbière et a été rendue possible grâce au travail très professionnel de Corridor appalachien, que nous remercions grandement. Souhaitons que cela inspire d'autres propriétaires à poser des gestes afin de préserver les écosystèmes qui nous entourent » souligne Giuseppe (Joe) Marino, président de CVS.

À l'échelle régionale, l'acquisition s'intègre à la stratégie de conservation qui vise à préserver les rares noyaux d'habitats peu ou non fragmentés de plus de 10 000 hectares dans le sud du Québec. Elle représente une contribution directe à la préservation d'un noyau d'habitats de plus de 1 100 hectares sur le territoire de la municipalité d'Austin.

DES MUNICIPALITÉS ENGAGÉES POUR LA NATURE

« Les municipalités reconnaissent de plus en plus les nombreux services que rendent les milieux naturels, notamment pour assurer la qualité de l'air et de l'eau, l'attractivité des milieux de vie, l'adaptabilité aux épisodes météorologiques extrêmes, les retombées économiques, sans oublier la santé physique et mentale de la population. D'où la volonté croissante des municipalités de la région d'en tenir compte dans la gestion de leur territoire », dit Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin. « À Austin, le respect de l'environnement fait partie intégrante des orientations depuis plusieurs années. Nous avons révisé notre plan d'urbanisme et adapté notre réglementation pour mieux prendre en compte les milieux sensibles et écologiques, notamment les corridors fauniques. Alors, quand une occasion comme celle-ci se présente, nous sommes heureux de la saisir en y contribuant financièrement. »

« Cela fait des années que nous travaillons à la protection de la tourbière Millington. Dès 2012, nous y protégeons, avec CVS, près de 100 hectares. Il reste encore beaucoup à faire pour en assurer une protection complète, mais cette acquisition est un pas de plus », souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. « La contribution des municipalités dans les efforts de conservation et de prise en compte des milieux naturels est essentielle. La municipalité d'Austin est résolument engagée en ce sens depuis plusieurs années. Son leadership en environnement devrait être considéré comme un exemple à suivre. »

En plus de la municipalité d'Austin, CVS et Corridor appalachien veulent souligner la contribution financière des gouvernements fédéral et provincial. Ce projet de conservation a été rendu possible grâce au financement du Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Fonds de la nature du Canada. Elle a aussi été réalisée dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de Conservation de la nature Canada (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ sur quatre ans du gouvernement du Québec.



« Grâce à des programmes comme le Programme de conservation du patrimoine naturel, le gouvernement du Canada réalise des progrès vers son objectif de conserver le quart des terres et des eaux au Canada d'ici 2025 et de porter ce pourcentage à 30 p. 100 d'ici 2030. En travaillant avec des partenaires comme Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine, nous contribuons à protéger l'environnement naturel au Québec et partout au pays. La protection de milieux humides comme celui de la tourbière de Millington joue un rôle essentiel en contribuant à la fois à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques. Ce n'est qu'en adoptant une approche qui mobilise l'ensemble de la société et en travaillant ensemble que nous pouvons espérer surmonter ces crises. »

- **L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique**

« C'est toujours inspirant de voir les municipalités s'impliquer et collaborer avec les organismes de conservation pour assurer la pérennité des milieux naturels d'intérêts de leur territoire. Ce riche milieu humide fait assurément partie de cette catégorie. Des acquisitions comme celle-ci, en plus d'être bénéfiques pour les citoyens et pour les espèces qui s'y trouvent, contribuent à augmenter la représentativité du réseau d'aires protégées dans le sud du Québec. Félicitations à toutes celles et ceux impliqués dans cet important projet! »

- **Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides**

- 30 -

À PROPOS

Le **Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)** est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le gouvernement du Québec à Conservation de la nature Canada. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives de conservation volontaire en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population



canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d’hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré.

Avec la nature, CNC crée un monde prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca

Le **Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)** du gouvernement du Canada est un partenariat unique qui soutient la création et la reconnaissance de nouvelles aires protégées et de conservation par l’acquisition de terres privées et de droits sur celles-ci. À ce jour, le gouvernement du Canada a investi plus de 440 millions de dollars dans le Programme, auxquels se sont ajoutés plus de 870 millions de dollars recueillis par Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et la communauté des organismes de conservation du pays, ce qui a permis de protéger et de conserver plus de 700 000 hectares (1 729 738 acres) de terres écologiquement fragiles.

Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) est née en 2006 de valeurs communes et d’un désir collectif de protéger un secteur riche en milieux naturels et en espèces. Aujourd’hui, plus de 75 membres soutiennent la cause et permettent à CVS de faire son chemin. Cet engagement est unique et se traduit notamment par des activités récréo-éducatives, ouvertes au public, sur la richesse de nos forêts et une fête annuelle; un incontournable, qui permet de réunir ces personnes sensibles aux questions environnementales. CVS protège quelque 438,38 hectares de terres, dont plus de 200 lui appartiennent en titres propres. L’autre partie est constituée de servitudes de conservation que lui ont consenties des propriétaires privés. Toutes ces terres sont protégées à perpétuité. conservationserpentine.org

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif fêtant ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels et la biodiversité de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l’écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l’étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 15 600 hectares – soit l’équivalent de la superficie de la ville de Granby. www.corridorappalachien.ca

CONTACTS

Mélanie Lelièvre
Directrice générale
Corridor appalachien
melanie.lelievre@corridorappalachien.ca
Cell : 819-919-0122

Gilles Gagnon
Responsable des communications
Conservation des vallons de la Serpentine
gigagnon@sympatico.ca